

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis
Canton de Lorris

Commune de



☎ 02 38 92 40 72

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente communale Florimond Raffard, sous la présidence de Monsieur Guy MEZARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2026.

Présents : Guy MEZARD, Angélique BEAUDOIN, Bernard BOURASSIN, Sylviane CAILLE, Christiane DENIZARD, Anne GUEUGNON, Richard HOURDEQUIN, Stéphane JACOB, Marie-Annick MARCEAUX, Gérald POPHILLAT, Florence QUIGNON, Jérôme RAFFARD, Caroline VANI.

Absents excusés : Pierre BADER (*procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX*), Jimmy PAUVERT (*procuration donnée à Richard HOURDEQUIN*).

Secrétaire de séance : Marie-Annick MARCEAUX.

Nombre de Conseillers

- En exercice 15
- Présents 13
- Votants 15

Objet : Désignation des délégués à la C.L.E.C.T. de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Délibération n°49/2026

Monsieur Le Maire rappelle que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais a institué la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (C.L.E.C.T.) par délibération N° 2020-075 du 10 juillet 2020.

Monsieur Le Maire précise que, suite aux dernières élections municipales, dans le cadre de la composition de la C.L.E.C.T., il faut élire un membre délégué titulaire et un membre délégué suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne :

- Monsieur Guy MEZARD, délégué titulaire de la commune au sein de la C.L.E.C.T.,
- Monsieur Bernard BOURASSIN, délégué suppléant de la commune au sein de la C.L.E.C.T.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Monsieur Le Maire,
Guy MEZARD.



Madame La Secrétaire de séance,
Marie-Annick MARCEAUX.